



PERMANENCES

SUR RENDEZ-VOUS AU 04.71.45.62.12

Vous projetez d'améliorer le confort de votre maison ou d'aménager un logement locatif ?

Des aides financières peuvent vous être accordées dans le cadre de **l'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)** mis en place par la Communauté de communes du sumène-Artense, l'Etat et l'Anah.

Pour tout renseignement ... Consultez oc'téha lors de ses permanences ou par téléphone au **04 71 45 62 12**

Mardi 21 Juin : 10h30 à 12h - à la Mairie de Champs-sur-Tarentaine

Mardi 19 Juillet : 10h30 à 12h - à la Mairie de Antignac

Mardi 16 Août : 10h30 à 12h - à la Mairie de Champagnac

Mardi 20 Septembre : 10h30 à 12h - à la Mairie de Saignes

Mardi 18 Octobre : 10h30 à 12h - à la Mairie de Lanobre

Mardi 15 Novembre : 10h30 à 12h - à la Mairie de Vebret

Mardi 20 Décembre : 10h30 à 12h - à la Mairie de Champs-sur-Tarentaine